



Compte-rendu de la réunion du Conseil Municipal

Séance du 24 septembre 2020

ETAIENT PRESENTS : Marc ROPERS, Maryvonne LE FORESTIER, Xavier ROBIN, Christine TEFFO, Pascal LE CRAVER, Gaëlle BOBON-LE GAL, Jean Louis KERGARAVAT, Martine AUFFRET, Morgan CARIMALO, Carine HENRY, Joël EUZENAT, Eric BUHR, Serge PERRET, Claude GUEGAN, Julie JEZEQUEL, Trefin LEFEBVRE, Jean Michel LE ROCH, Thierry LAMOURIC, Nicole BRUNON, Anne LE LU.

ABSENCES ET POUVOIRS :

Marc HAMONIC – Il a donné pouvoir à Marc ROPERS

Soazic AUCOUTURER – Elle a donné pouvoir à Xavier ROBIN

Noyale LEFEBVRE – Elle a donné pouvoir à Trefin LEFEBVRE

Est nommée secrétaire de séance : Martine AUFFRET

Après l'ouverture de la séance, Monsieur Le Maire a laissé la parole à Monsieur Thibault LOTHOUT, Directeur adjoint de la Mission Locale venu présenter les missions de sa structure et une nouvelle action qui nécessitera un travail collaboratif avec les élus locaux s'agissant de détecter des jeunes « hors système ».

Approbation du compte rendu de la séance du 9 Juillet 2020

En l'absence de remarque particulière, le compte rendu est désormais approuvé à l'unanimité

APPROBATION D'UN BUDGET SUPPLEMENTAIRE

Compte tenu, d'une part, d'un vote précoce du budget primitif eu égard au contexte électoral, et d'autre part, de la crise sanitaire qui est venue impacter sensiblement plusieurs lignes budgétaires, il apparaissait cette année nécessaire d'élaborer un budget supplémentaire, correctif de celui approuvé en février dernier.

Maryvonne LE FORESTIER explique donc les différents ajustements proposés : En section de fonctionnement, la plupart des corrections résultent de la crise sanitaire qui a entraîné des achats de masques, de gels, de produits d'entretien et contraint au report de plusieurs animations culturelles et festives vers l'année 2021.

La fermeture du restaurant scolaire a également entraîné des corrections en matière de dépenses (achats alimentaires) et de recettes (*environ 6 000 repas non servis et donc non facturés*), et il en est de même en ce qui concerne l'absence d'ALSH au moment des vacances de Pâques.

Par ailleurs, des travaux plus importants que prévus ont été menés sur la voirie (busage Langlo – empiérement au Tosten) mais aussi sur plusieurs bâtiments (toiture église, réfection d'un logement). La décision de sous-traiter depuis le mois d'août la tonte et le traçage des terrains de football entraîne également quelques corrections budgétaires.

Le choix de l'école publique d'opter pour une modification des rythmes scolaires provoque également plusieurs ajustements (intervenants TAP).

En matière de recettes, le montant de la plupart des dotations n'était pas connu au moment du vote du BP, ni même celui des recettes fiscales. Les montants perçus en 2019 avaient été reconduits dans le budget primitif 2020, mais dorénavant des crédits complémentaires peuvent être inscrits.

Au final, on anticipe à ce jour une diminution des crédits votés en dépenses de 27 800 €, et dans le même temps une diminution des recettes de 14 800 €

Maryvonne LE FORESTIER a poursuivi en présentant un détail de l'avancée des projets et de la consommation des crédits en section d'investissement.

Les quelques ajustements de crédits proposés, mais surtout le retrait d'une ligne de dépenses imprévues à hauteur de 100 000 € offre la capacité d'engager des investissements supplémentaires à ceux envisagés lors du vote du budget primitif. Des crédits nouveaux sont alors votés pour permettre de réaliser la voirie définitive et la pose d'un éclairage public au hameau du Château d'eau, pour changer la chaudière de la mairie, pour compléter l'achat de matériel informatique, ou encore pour aménager une petite buvette au stade. Le solde de crédits encore disponibles sera reporté en 2021.

ACQUISITION IMMOBILIERE

Un accord a été convenu avec Monsieur et Madame CLAVIER pour permettre l'acquisition de l'ancienne pharmacie. Le prix de vente a été fixé à 130 000 €, frais d'agence compris.

Monsieur Le Maire précise qu'il est en contact avec un commerçant (hors alimentaire) qui a pris l'engagement de venir s'installer dans ces locaux au début de l'année 2021. L'étage de ce bâtiment a lui vocation à être proposé à la location au titre de logement(s).

CREATION D'UN BUDGET ANNEXE

Considérant que le projet résultant de l'acquisition de l'immeuble de Mr et Mme CLAVIER a vocation à accueillir une activité commerciale soumise à un régime de TVA, considérant d'autant plus la volonté de suivre comptablement ce dossier de façon isolée du budget principal, le Conseil Municipal, décide de créer un budget annexe pour enregistrer les opérations comptables liées à cette opération.

SUBVENTION AU CCAS

Une subvention de 60 000 €, correspondant au besoin de financement exprimé, sera versée cette année au CCAS.

CONTRAT DE LIGNE DE TRESORERIE

Deux propositions ont été examinées, l'une émanant du Crédit Agricole et l'autre de la Caisse d'Epargne. Le taux proposé par la dernière est certes plus intéressant mais l'offre comprend des frais d'engagement et de non utilisation qui la rendent moins attractive. Une convention sera donc signée avec le Crédit Agricole portant sur une ligne de trésorerie d'un montant de 100 000 € au taux de 0.64% (index août 2020).

AVANCEMENT DE GRADE

Un agent a passé avec succès un examen professionnel lui permettant d'accéder à un cadre supérieur. Pour permettre cette évolution de carrière, le Conseil Municipal crée le grade d'adjoint d'animation principal et supprime celui d'adjoint d'animation

CESSION DE TERRAIN

Un terrain de 710 m² situé dans le village du Dillien sera cédé à Monsieur et Madame AUDIC moyennant un tarif de 0.50 € le m² et une prise en charge des frais par les acquéreurs. La délibération précisera l'obligation de conserver et d'entretenir de façon pérenne le four à pain présent sur la parcelle et d'en permettre un accès à la Commune si elle en faisait la demande.

REGULARISATION D'UNE VOIRIE AU LIEU DIT LOCQUeltas

Mr et Mme JACKSON, propriétaires d'une habitation dans le village de Locqueltas, céderont à la commune, à titre gratuit, une portion de terrain de 10 m² qui constitue dans les faits une emprise de la voirie.

COMPOSITION DE LA COMMISSION D'EVALUATION DES CHARGES TRANSFEREES

Madame Maryvonne LE FORESTIER est désignée par le Conseil Municipal pour siéger au sein de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT) instituée à Pontivy Communauté.

DECISIONS PRISES PAR DELEGATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Monsieur Le Maire informe l'assemblée des décisions prises par délégation depuis la dernière séance :

- Attribution de concessions au cimetière n°967 à 971
- Acceptation d'un don de 1500 € de la part d'un citoyen désirant garder l'anonymat ainsi que ses motivations.
- Demande de subvention auprès de l'Etat pour l'aménagement d'une piste cyclable rue du stade.
- Demande de subvention auprès de la Région pour l'acquisition de matériel de désherbage alternatif.

PARTIE INFORMATIVE

Travaux en cours

- Réfection de la voirie rurale : le programme est sur le point d'être achevé. Monsieur Le Maire remercie Monsieur LE CRAVER et toute sa commission pour l'important travail de préparation et de suivi des travaux.
- Parking de la chapelle St Molvan : Les services techniques ont réalisé les travaux sur le réseau des eaux pluviales et la pose des bordures. L'entreprise BERTHO poursuit la préparation et réalisera les enrobés d'ici quelques jours.
- Hameau du château d'eau : Les travaux d'enrobés seront réalisés avant la fin du mois. A l'issue, le réseau d'éclairage sera également installé et mis en service.
- Réalisation des talus de l'opération « Breizh bocage ». Monsieur Le Maire souligne la qualité du travail réalisé par l'entreprise PICAUD et tout l'intérêt que présente une telle opération pour éviter les coulées de boues sur la voirie communale et préserver les terres agricoles.

Travaux programmés

- Rue du stade : Les travaux débiteront le 5 octobre par une intervention sur le réseau d'eau potable.
- Résidence « Ages et vie » : Début du chantier le 19 octobre

Ressources Humaines

- A la suite de son élection à la mairie de Rostrenen, Monsieur Guillaume ROBIC a sollicité un passage à temps partiel. Une partie de ses tâches a alors été confiée à d'autres agents (*Elise LE BORGNE pour des actions de communication – Antoine STEFANIAK pour des prestations techniques à la salle des fêtes*), ou à des prestataires extérieurs (*Infographiste – Intermittents du spectacle*)
- Les offres de recrutement de deux agents en contrat de Service Civique sont toujours en cours. Madame TEFFO confirme la réelle difficulté de pourvoir ce type d'emploi.
- Repas des aînés : Monsieur KERGARAVAT confirme l'annulation du repas des aînés et précise que chaque personne de plus de 70 ans recevra un bon d'achat de 15€ à valoir dans les commerces locaux. A l'occasion de la distribution de ces bons, une enquête sera réalisée auprès de chaque personne dans le but de mettre à jour le registre des personnes isolées et/ou fragiles.

Divers

- Débuts réussis de l'ALSH du mercredi puisque la fréquentation est de 25 enfants le matin et d'une bonne quinzaine l'après-midi.
- Calendrier des fêtes : Les annulations d'animations s'enchaînent....La réunion du calendrier des fêtes 2021 reste maintenue au 6 octobre.
- Kleg Infos : Le travail est en cours, une distribution est envisagée dans les boîtes aux lettres vers mi-octobre.